



COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ DU 5 SEPTEMBRE 2024

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR INSTRUCTION ET JUGEMENT

Dans le premier plan stratégique de son histoire, publié en juin dernier, la Cour supérieure s'est engagée à simplifier ses processus administratifs organisationnels, afin d'assurer une justice de qualité partout au Québec.

À cette fin, nous vous informons que la Cour supérieure du Québec a élaboré de nouveaux formulaires pour les **Protocoles de l'instance** et les **Demandes d'inscription pour instruction et jugement**, et ce, tant en matière civile que familiale.

Ces nouveaux formulaires s'appliqueront à tous les districts de la province, sans distinction. Ils ont été conçus avec la volonté de simplifier nos processus et faciliter la gestion des dossiers.

Plus précisément, les nouveaux formulaires pour les **demandes d'inscription** ([Directives et annexes - cour-supérieure \(coursuperieureduquebec.ca\)](https://coursuperieureduquebec.ca) ou [Formulaires | Division de Québec | Cour Supérieure du Québec - cour-supérieure \(coursuperieureduquebec.ca\)](https://coursuperieureduquebec.ca)) doivent être utilisés dès maintenant par les parties, alors que ceux pour le **protocole de l'instance** devront l'être à compter du 25 septembre 2024, date à laquelle vous les trouverez sur le site de la Cour. La version anglaise de ces formulaires sera ajoutée sous peu.

Marie-Anne Paquette
Juge en chef

Catherine La Rosa
Juge en chef associée

Jean-François Michaud
Juge en chef adjoint